



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Loiret

## ENCADRANT D'ENTREPRISE ARTISANALE

### MODULE D | GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



#### Public concerné

Tout public titulaire au minimum d'un CAP (ou diplôme équivalent ou supérieur), avec 5 ans d'expérience professionnelle dans un métier de l'artisanat

- > Artisan
- > Salarié
- > Demandeur d'emploi

#### Objectifs de la formation

**Apprendre** à manager et recruter le personnel en respectant les principes du droit du travail. **Savoir** communiquer dans le cadre professionnel.

#### Modalités de la formation

Ce module d'une durée de 56 heures est dispensé en cours du soir (18h - 21h).

##### > Recruter les bons candidats et développer leurs compétences

- Distinguer les domaines de la gestion du personnel
- Connaître les besoins en personnel à court, moyen et long terme
- Identifier les besoins en formation et trouver les réponses adaptées
- Définir le poste relatif aux besoins
- Apprendre à mener à bien un processus de recrutement

##### > Manager le personnel

- Planifier et distribuer les tâches en respectant les objectifs fixés

- Identifier les principales composantes du management

##### > Analyser les dysfonctionnements

- Lister les différents types de dysfonctionnements dans son entreprise
- Évaluer les conséquences qualitatives et quantitatives de ces dysfonctionnements
- Déceler des solutions efficaces
- Observer les comportements du personnel

##### > Communiquer dans le cadre professionnel

- Maîtriser les principales techniques de la communication orale
- Acquérir les éléments de base en communication inter-individuelle

##### > Connaître les principes du droit du travail

- Identifier les sources du droit du travail
- Connaître les formalités et obligations légales liées à l'embauche d'un salarié et à la présence de personnel dans l'entreprise

#### Dispositif de validation

Le module sera délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne de 10/20 au minimum.

#### Frais d'inscription

Coût public artisanal : 112 €

Coût autre public : 512 €

#### Financement

Pour connaître les modalités de financement et/ou les dispositifs de prise en charge en fonction de votre statut, contactez notre conseillère

+ d'info

Stéphanie MOREAU • ☎ 02 38 62 99 99

✉ s.moreau@cma-loiret.fr

2 SESSIONS :

> DE SEPTEMBRE À JANVIER

> DE FIN JANVIER À JUIN

MAJ 06.15

#### Lieu de formation

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS

☎ 02 38 68 08 68 • www.cm-45.fr



Cette action est co-financée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen.



Chambres de Métiers et de l'Artisanat  
Région Centre  
Conseil formation